

**Gambie :** La Gambie est inscrite à l'ordre du jour des ministres en raison des préoccupations du Commonwealth relatives au Décret n° 89 pris par ce pays, qui interdit les activités politiques de certains partis politiques et de certaines personnes. En mars 2001, le Groupe d'action ministériel a demandé au secrétaire général du Commonwealth de poursuivre le dialogue avec la Gambie et d'aider ce pays à instaurer un climat dans lequel tous les partis politiques et toutes les personnes peuvent prendre part librement au processus politique. Après le retrait du Décret n° 89, le Groupe d'action a retiré la Gambie de son ordre du jour de décembre 2001.

**Îles Salomon :** Une délégation ministérielle s'est rendue aux Îles Salomon en juin 2000 pour s'entretenir avec le gouvernement et les principaux combattants, afin d'éviter le renversement du gouvernement démocratiquement élu. En octobre 2000, un accord de paix a été signé sous les auspices du gouvernement australien. Un groupe d'observateurs du Commonwealth a estimé que les dernières élections du 5 décembre 2001 avaient été libres et justes. Le Groupe d'action ministériel a cependant décidé de maintenir le pays à son ordre du jour afin d'aider davantage le gouvernement à promouvoir une saine gestion, la paix, la stabilité et le développement économique.

**Pakistan :** Le ministre canadien des Affaires étrangères a dirigé une mission du Groupe d'action au Pakistan en 1999 à la suite d'un coup d'État militaire. Dans l'attente d'un retour à un gouvernement démocratique, le Pakistan a été exclu temporairement des conseils du Commonwealth, ce qui l'a empêché de participer aux réunions de haut niveau de celui-ci. Le Groupe d'action a accueilli favorablement l'engagement du président du Pakistan à tenir des élections démocratiques, au plus tard en octobre 2002, conformément au plan qu'il s'est fixé pour restaurer la démocratie. Le Groupe d'action a également accepté que le secrétaire général du Commonwealth joue un rôle actif de surveillance, notamment en déployant des observateurs du Commonwealth aux élections provinciales et nationales et en fournissant de l'aide technique à cette fin.

**Sierra Leone :** Le Groupe d'action ministériel, qui a fourni un appui politique à la démocratie fragile en Sierra Leone, a retiré le pays de son ordre du jour en octobre 2001, reconnaissant ainsi les progrès réalisés à ce chapitre. Toutefois, le secrétaire général du Commonwealth continue de suivre la situation de près.

**Zimbabwe :** Depuis mai 2000, le Groupe d'action ministériel a exprimé ses inquiétudes au sujet de cas rapportés de violence motivée par la partisanerie politique et d'intimidation à l'égard de représentants de l'appareil judiciaire et des médias au Zimbabwe. En mars 2001, les ministres ont décidé d'envoyer une délégation dans le pays dans le but de consulter le gouvernement, de faire connaître leurs inquiétudes et d'offrir de l'aide. Le Zimbabwe a refusé d'accueillir la délégation.